



alliance réflexion suisse

Communiqué de presse

Berne, le 5 septembre 2018

Une loi sur le travail moderne pour un monde du travail moderne

La commission parlementaire soumet des propositions pour parvenir à des modes de travail plus modernes et plus flexibles – l’alliance réflexion suisse s’en trouve confortée

La Suisse se dote d’une loi sur le travail moderne! L’alliance réflexion suisse – une alliance non-partisane qui regroupe six associations actuellement – a pris connaissance avec satisfaction de la décision de la commission du Conseil des États compétente. Le 4 septembre, celle-ci a envoyé en consultation deux approches possibles qui prévoient, pour 10% à 20% des personnes exerçant une activité lucrative (cadres dirigeants et spécialistes), la possibilité d’un modèle de temps de travail annuel, avec une protection renforcée en matière de santé et un temps de travail basé sur la confiance.

L’alliance réflexion suisse demande depuis longtemps déjà une modernisation ponctuelle du droit du travail. Il s’agit en effet, à l’ère numérique, de permettre la mobilité du travail pour que vie professionnelle et vie familiale soient mieux conciliables et pour que la place économique suisse demeure compétitive à l’avenir.

C’est pourquoi l’alliance réflexion suisse est satisfaite que le Parlement reconnaisse la nécessité d’agir dans ce domaine et qu’il soumette des propositions. Rappel: la CER-E envoie deux avant-projets qui seront discutés. Il s’agit, à travers ces deux avant-projets, de prendre en compte les évolutions du monde du travail et de donner aux employés ayant une fonction dirigeante ainsi qu’aux spécialistes ayant d’importants pouvoirs de décision dans leur domaine (10% à 20% des personnes exerçant une activité lucrative) davantage de flexibilité dans l’organisation de leur temps de travail et de leur temps de repos. Les avant-projets comprennent deux approches quant à la manière d’atteindre l’objectif: l’une de ces deux approches prévoit, pour les catégories de personnes mentionnées ci-avant, un modèle de temps de travail annuel avec une protection renforcée en matière de santé, tandis que l’autre approche prévoit la suppression de la saisie du temps de travail.

Après un premier examen, l’alliance réflexion suisse est satisfaite de la décision de la commission. Dans bon nombre de branches de tous les secteurs de l’économie suisse, les employeurs aussi bien que les 10% à 20% d’employés bénéficiant d’une grande autonomie sont favorables à l’introduction d’un vrai modèle de temps de travail annuel combiné à une protection renforcée en matière de santé.

Le Congrès annuel d'EXPERTsuisse, qui se tiendra le 12 septembre 2018 au Kursaal de Berne, abordera le thème «Une loi sur le travail moderne», avec une table ronde à laquelle participera notamment l'auteur de l'initiative, le conseiller aux États Konrad Graber.

Pour de plus amples informations, lire la [prise de position actuelle de l'alliance réflexion suisse](#).

Contact pour les questions des médias:

Dominik Bürgy

Président de l'alliance réflexion suisse

dominik.buergy@allianz-denkplatz-schweiz.ch

+41 (0)58 286 44 35

+41 (0)79 418 08 11

Marius Klauser

Directeur de l'alliance réflexion suisse

marius.klauser@allianz-denkplatz-schweiz.ch

+41 (0)58 206 05 01

+41 (0)79 604 20 69

alliance réflexion suisse

L'alliance réflexion suisse se veut temporaire, indépendante ainsi que non-partisane et regroupe les associations sectorielles et professionnelles asco (conseil), BPRA (RP), EXPERTsuisse (audit, fiscalité et fiduciaire), ICTswitzerland (ICT), Swico (IT/TIC), FIDUCIAIRE|SUISSE (fiduciaire).

L'alliance réunit ainsi les branches de l'audit, du fiduciaire, du conseil, de l'informatique et des relations publiques.

L'alliance réflexion suisse s'engage pour:

- le renforcement de l'avenir du centre de réflexion qu'est la Suisse;
- la prise en compte des besoins des collaborateurs d'aujourd'hui et de demain;
- des cultures de travail modernes, efficaces et responsables.